



“Attentia se distingue par sa parfaite maîtrise de la législation belge, combinée à une compréhension des exigences des groupes internationaux.”

Fabrice Langrand, QESH & WCOM Manager, Bemis Monceau

Bemis Monceau optimise sa gestion des risques avec Attentia

Début de l'année, Attentia a été choisie en tant que partenaire pour assister le service interne de prévention et protection de Bemis Monceau dans l'exécution de ses missions. Dans le cadre d'un plan d'action, Bemis Monceau entend non seulement répondre aux exigences de la législation belge, mais aussi aux attentes du groupe multinational en matière de gestion des risques.

Bemis Monceau est une filiale du groupe américain Bemis spécialisé en fabrication et transformation d'emballages souples pour les secteurs alimentaires et médicaux. A Monceau, Bemis emploie une centaine de collaborateurs: 70% ouvriers et 30% de personnel de support administratif. Comme tout site de production, Bemis Monceau doit se conformer à l'ensemble des obligations légales : évaluations de l'état de santé (annuelles, triennales ou quinquennales), inspection annuelle de l'entreprise, présence au comité de prévention et de protection au travail, et élaboration du rapport annuel comprenant une analyse de la charge psychosociale.

Fabrice Langrand, QESH & WCOM Manager du site Bemis Monceau, explique la genèse du projet. « Nous n'étions plus satisfaits de notre service externe pour la prévention et la protection au travail. Dès lors, nous avons décidé de lancer une nouvelle procédure d'appel d'offres. Très rapidement, le courant est passé avec les personnes d'Attentia qui nous ont séduites par leur professionnalisme et leur approche proactive. Elles sont venues sur place et ont rapidement cerné le problème et identifié les risques potentiels. Elles ont ensuite cartographié les points forts et faibles de la situation actuelle. Nous avons directement travaillé

DÉFIS

- Comblent les manquements dans le plan de gestion des risques
- Trouver du soutien pour se conformer à la législation belge du bien-être au travail
- Avancer sur les objectifs du groupe en prévention : de 47% en 2013, à 65% en 2015 et 80% en 2017

SOLUTION

- Service externe pour la prévention et la protection au travail avec un médecin sur place et co-sourcing en sécurité et santé avec un conseiller de prévention A1 sur place selon la demande
- Conseils spécialisés sur les méthodes de travail
- Outils de planification des examens médicaux, d'inventorisation des produits dangereux, etc.

RÉSULTAT

- Identification des risques et établissement en un mois d'un plan d'action annuel susceptible d'être mis en œuvre
- Approche plus efficace avec vision claire et priorisation des actions dans le plan globale à 5 ans
- Surveillance de santé optimisée – examens médicaux basés sur de nouveaux critères :
 - Inventaire des produits dangereux
 - Analyse des risques psychosociaux
 - Ergonomie des postes de travail

en toute confiance en commençant par un 'CARE Scan' qui a permis de faire un audit complet d'une journée pour vérifier la conformité du site à la législation belge sur le bien-être au travail. »

Plan d'action conforme aux directives belges et normes du groupe

Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre : « d'abord, nous avons priorisé les risques et nos actions. Nous travaillons maintenant sur trois axes différents. Sur la gestion des produits dangereux d'abord, nous avons déjà bien avancé. Désormais, nous sommes en train de documenter l'inventaire des produits dangereux avec un collaborateur en interne. Une liste d'une centaine de produits permettra de dégager les bonnes pratiques pour le stockage de ces produits et pour la définition des méthodes de protection. Pour ce qui est du deuxième axe, à savoir l'analyse des risques psychosociaux, nous travaillons avec Attentia sur la manière d'aligner cette analyse sur les initiatives prises au niveau du groupe. Le troisième axe est l'ergonomie des postes de travail. »

Au-delà du cadre juridique belge

En s'inscrivant dans les directives du groupe et compte tenu de l'objectif de 80% en prévention d'ici 2017, le responsable du département se déclare particulièrement motivé à l'idée d'avancer. « Avec Attentia, nous allons au-delà du cadre juridique belge. La connaissance théorique et pratique des spécialistes d'Attentia sur le plan de la législation représente une aide précieuse. En outre, ceux-ci maîtrisent parfaitement les bonnes pratiques des multinationales, ce qui leur permet de formuler des propositions concrètes susceptibles d'être mises en oeuvre sur les cinq prochaines années et donc de mettre en place une véritable collaboration structurelle. Il est important de ne pas

s'engager sur des pistes trop différentes, mais plutôt de combiner des approches similaires », estime encore Fabrice Langrand.

Toujours à l'écoute dans le suivi

Parmi les clés de la réussite de ce projet, Bemis évoque une bonne adéquation entre les cultures des deux entreprises, une grande rapidité de réaction et une extrême proactivité, une écoute attentive des besoins et attentes des utilisateurs ainsi que la qualité tant des équipes mise en place que des interlocuteurs impliqués dans l'initiative.

« Nous constatons désormais une nette amélioration de notre efficacité grâce à la collaboration étroite avec le médecin du travail », relève Fabrice Langrand. « Ainsi, nous avons planifié les examens des opérateurs en septembre pour pouvoir prendre en compte les informations sur les produits dangereux et ainsi mieux informer nos collaborateurs. »

Par ailleurs, « je tiens à insister sur l'excellent esprit d'équipe qui a régné tout au long du projet entre Bemis et les experts conseillers en prévention et médecine du travail d'Attentia. Avec un account team dont la priorité a toujours été le client », tient encore à insister Fabrice Langrand.

« Certes, nous avons encore du chemin à parcourir avant que l'ensemble des procédures de sécurité soient intégrées par chaque membre du personnel et que chacun adopte le même comportement », conclut Fabrice Langrand. « Mais nous sommes clairement sur la bonne voie. Grâce à Attentia, nous avançons dans la même direction. Nous sommes véritablement dans le cadre d'une collaboration étroite plutôt que d'une relation client/fournisseur. »

“Avec Attentia, nous sommes véritablement dans le cadre d'une collaboration étroite plutôt que d'une relation client/fournisseur.”

Fabrice Langrand, QESH & WCOM Manager, Bemis Monceau

À propos de BEMIS

Bemis développe des produits d'emballage de haute technicité pour l'alimentation, les produits de consommation, la santé et les applications industrielles. Fondée en 1858, Bemis a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires net de 4,1 milliards \$. Bemis est largement implantée dans l'extrusion de films, le laminage, l'impression et la transformation de films d'emballage plastiques souples. Basée à Neenah, dans le Wisconsin, Bemis emploie quelques 17.500 collaborateurs dans le monde.



info@attentia.be
www.attentia.be

attentia